

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an \$1.00 Six mois .50

POUR LES ÉTATS-UNIS

Un an \$1.50 Six mois .75

POUR L'EUROPE

Un an \$1.85 Six mois .90

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle. Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi, Octobre 1907.

Le Prochain Parlement

La rumeur a prévalu jusqu'ici, disant que le Parlement fédéral serait convoqué pour le 21 du courant. Cependant, rien d'officiel n'a été dit jusqu'ici à ce sujet. Le cabinet s'est réuni samedi dernier, et la date définitive de la réunion des Chambres a été arrêtée, probablement à cette réunion.

La prochaine session, à en juger par les divers mouvements qui se font dans les deux camps politiques, promet d'être importante, acrimonieuse, longue.

Immédiatement après la session auront lieu, dit-on, les élections générales. Cette nouvelle, tout en n'ayant aucune teinte officielle paraît généralement acceptée. L'un et l'autre partis politiques travaillent beaucoup, essayant de se donner devant le peuple la meilleure allure possible.

Il est fort probable que l'opposition va livrer un assaut formidable, qu'elle va mener sur tous les ministères l'enquête la plus minutieuse, s'attaquer particulièrement à l'administration des terres de l'Ouest et peut être cette trop fameuse affaire de "Wine, Women and Graft".

Les subsides aux provinces

Les sommes dues vont être maintenant encaissées

Une dépêche d'Ottawa annonçait hier que le ministre des Finances enverra en quelques jours aux différents trésoriers provinciaux des chèques pour les montants dus, suivant les dispositions de l'amendement à la nouvelle loi passée à la dernière session des Communes Canadiennes et Anglaises, touchant les subsides provinciaux. Les subsides provinciaux annuels sont payés par moitié chaque année les 1er juillet et 1er janvier.

Au premier juillet dernier, les sommes dues par les différentes provinces, d'après les arrangements avariés furent expédiées au Gouvernement Impérial alors que le Gouvernement du Dominion n'avait pas reçu ratification de l'amendement à l'acte B. N. A. Les sommes dues vont être maintenant encaissées. Elles se montent aux chiffres suivants : Ontario \$789,000, Québec \$600,000, Nouvelle-Ecosse, \$177,000, Nouveau-Brunswick, \$138,000, Manitoba, \$212,000, Saskatchewan, \$136,000, Alberta, \$100,000, Colombie-Britannique \$277,000, Ile du Prince Edouard, \$70,000.

Le temps légal sera probablement de courte durée pour en appeler au Conseil Privé du jugement rendu l'été dernier par la Cour Suprême sur le cas de la province d'Ontario vs. le Dominion du Canada, relativement aux fonds de la province réclamés maintenant par le Dominion.

Le jugement rendu par la Cour Suprême d'après lequel le Dominion ne peut réduire de 5 à 4 pour cent l'intérêt payé par les Ecoles Supérieures de Grammaires Canadiennes de l'Ontario ainsi qu'il a été fait depuis 3 ans, a été maintenu. Le Dominion devra donc rembourser à la province la différence. Une correspondance est échangée pour solutionner ce différend entre le Dominion et la province.

L'Exposition D'Egmont Bay

Jeudi dernier nous avions le plaisir de visiter l'exposition annuelle des paroisses de Mont-Carmel et Egmont Bay.

L'exposition de cette année n'était pas, nous dit-on, aussi belle que celles des années passées pour la raison que les gens étaient occupés à sauver leur récolte ; cependant pour nous, qui, pour la première fois, avions le plaisir d'assister à une exhibition acadienne nous avons trouvé tout bien joli.

Les animaux, quoique en petit nombre, surpassaient ceux qui étaient en exhibition à l'exposition provinciale de Charlottetown. Les grains, légumes et les fruits étaient de première qualité et les effets confectionnés par les dames de la paroisse, offraient un charmant coup d'oeil. Somme toute, l'exposition était de première classe et nous félicitons de tout coeur ces braves gens pour leur esprit d'entreprise et leur énergie dans la voie du progrès.

Aux côtés de ces deux belles paroisses françaises, les Révérends S. Boudreaux et P. P. Arsenaux, reviennent, en grande partie, l'honneur de ce succès, car ils ont donné et donnent chaque jour de bons exemples et se dévouent pour l'avancement de leurs paroissiens dans l'art agricole.

Merci, M. Landry.

Dans une autre colonne nous publions la lettre que M. V. A. Landry, éditeur-proprétaire de l'Evangeline, nous adresse, en date du 5 octobre.

M. Landry, en vrai patriote acadien, apprécie les humbles efforts que nous faisons pour la revendication de nos droits. L'Evangeline a toujours été prête à seconder L'IMPARTIAL sur ces lignes.

Merci, confrère. Nous vous tendons la main, et si nous nous accordons pas toujours lorsqu'il s'agit des questions politiques, du moins nous sommes unis pour l'avancement des nôtres et la revendication de nos droits sacrés.

L'Acadie peut donc compter sur ses deux journaux acadiens lorsqu'il s'agit du bien et l'avancement des siens.

Une Ecole Agricole

La semaine dernière nous annonçons que le projet de fonder une école agricole dans cette province avait été proposé à l'une des assemblées de la Société Acadienne de Secours Mutuel. Aujourd'hui nous sommes en mesure de dire que la plupart de nos compatriotes s'accordent avec nous sur ce projet et que nous sommes secondés par un grand nombre de personnes prééminentes qui voient l'utilité et la nécessité de cette école.

Il y a eu question de fonder un Collège Acadien dans cette province. Nous sommes en accord et nous seconderons de toutes nos forces ces braves compatriotes, qui les premiers ont introduit le projet, mais dans notre humble opinion nous ne voyons pas comment, vu les circonstances, qu'un collège acadien pourrait être fondé ici pour le présent.

D'un autre côté si nous avions un collège acadien où nos enfants pourraient faire un cours complet, ils leur faudrait s'éloigner de leur province natale pour pratiquer leur profession, tandis qu'une école agricole serait le plus sûr moyen de garder nos jeunes gens chez nous. Cette province a beaucoup trop d'hommes de profession et pas assez de cultivateurs.

L'Agriculture a toujours été et est surtout aujourd'hui la plus noble profession. Elle est la maîtresse des arts, la source et la base de la richesse, du bonheur des individus et des peuples.

L'agriculture en donnant à l'homme les aliments nécessaires à sa subsistance et à celle de sa famille, lui offre en même temps les moyens les plus sûrs d'établir son bien-être, et il n'en existe pas de plus honorable pour contribuer à celui du pays.

Afin qu'un pays agricole soit aussi riche, qu'il peut-être, il faut qu'on s'y occupe en même temps de toutes les espèces de travaux. C'est ce que font plus ou moins nos cultivateurs pratiques. Mais par malheur un grand nombre perd un temps précieux entre les semailles, les moissons et les labours.

Cela ne doit pas être.

Preons la manière de cultiver le sol, elle est bien changée, bien améliorée depuis vingt ans. Autrefois le cultivateur travaillait dur de ses bras, aujourd'hui le perfectionnement des instruments aratoires et le système d'employer la force de chevaux pour faire tous les travaux de la terre et pour rendre les produits propres au marché, enlèvent presque tout travail manuel, et économisent du temps au cultivateur.

Tout le monde comprend cela, mais tous ne savent pas en profiter.

La raison en est bien simple ; Le manque d'une école agricole est une lacune que nous devons remédier le plus tôt possible. Là les jeunes, et les vieux, qui n'ont pas l'éducation nécessaire pour faire progresser l'agriculture, en la faisant marcher de pair avec le commerce et l'industrie pourraient aller puiser les connaissances voulues.

Le cultivateur doit avoir des connaissances générales sur toutes sciences nécessaires au développement de l'agriculture pratique.

Le cultivateur doit être instruit s'il veut défendre ses droits et prendre sa place dans la discussion des affaires d'intérêt public.

L'Autel

A Tignish le 22 du mois, par le Rev. D. M. McDonald, étaient unis en mariage, M. Marin Martin de Woodville, Lot 2 et Mlle. Oxilie Buote de St Roch.

PERSONNEL

Mlle Marie Arsenaux, soeur du Rev P. P. Arsenaux de Mont-Carmel est actuellement en visite à Tignish.

M. et Mme. Arsenaux de Campbellton N. B., étaient à Tignish la semaine dernière, en route pour Charlottetown, Halifax et autres villes de la Nouvelle-Ecosse, M. Arsenaux est employé sur l'Intercolonial comme serre frein, entre Campbellton et Ste. Flavie, P. Q.

La bonne politique

(Du Pionnier)

L'heure est arrivée où la crise politique va battre son plein. De toutes parts les clairons de ralliement sonnent la charge, pour entraîner à la suite de leurs drapeaux le plus grand nombre d'électeurs possible. Dans ce défilé critique, où sont en jeu les intérêts de notre province, que ferons-nous ? Sous quel étendard irons-nous nous rallier, si vraiment nous avons à cœur le triomphe de la cause nationale ? Malheureusement, plusieurs resteront perplexes en face d'une décision radicale à prendre ; ils ne sauront de quel côté pencher, ou plutôt ils se laisseront entraîner dans le sentier qu'ils ont toujours suivi, quoique sachant, maintenant, que la voie où ils s'engagent de nouveau les conduira inévitablement, eux et leur pays, à la ruine, tant leur mentalité est tyrannisée par l'esprit de parti et tant ils se font une fausse honte d'embrasser une politique meilleure que celle choquée par eux comme une fille d'adoption.

D'autres, au contraire, ne sont retenus à un parti que par des questions d'intérêt personnel ; pour eux le meilleur est encore celui qui grossit le plus leur insatiable gousset ; aussi auront-ils l'échine plus flexible, se traîneront ils plus bas devant celui qui fera pleuvoir sur eux le plus de faveurs et le plus de pièces d'or. Peu importe que ce soit au détriment de leurs concitoyens et de leur patrie, chez ces êtres avides, les sentiments de patriotisme et d'admiration pour le bien-être public d'une province n'ont plus d'écho.

Il est donc de toute nécessité, pour pouvoir juger d'un parti avec impartialité, de n'y être attaché en aucune manière, ni par la tradition ni par l'appât du gain : alors seulement nous pourrions constater avec plus de précision si ce parti a bien rempli les graves obligations qu'il avait assumées en s'emparant des rênes du pouvoir, si son administration, a toujours été en rapport avec les données de l'Eglise catholique, en un mot si elle a su renforcer notre nationalité en développant sa colonisation son commerce et surtout par l'établissement d'un système d'immigration fructueux pour notre race ? Si non, des réformes s'imposent, elles sont même devenues nécessaires à la vie progressive de notre pays.

Il faut donc embrasser résolument le parti des réformes, dès qu'on a constaté que ceux qui le composent sont des hommes intègres, des hommes qui ont déjà mis à profit leur talent et leur énergie à la défense de nos droits et dont le programme ne peut que favoriser le bon progrès de notre nationalité.

Gardons-nous surtout, en ces circonstances, de subir l'influence de certains meneurs impies et socialistes qui, voyant sombrer, au grand jour d'un programme nouveau, le rêe follement caressé d'une réforme à leur manière, réformiste, soit dit en passant, indigne des Canadiens autant que préjudiciable à leurs mœurs et croyances religieuses, s'efforcent d'inoculer dans l'esprit du peuple ouvrier le venin de leurs doctrines erronées. Aussi les voit-on crier sur toutes les gammes, dans des assemblées unionistes, qu'un programme de réformes tel que l'entendent, par exemple, les Bourassa, les Laverigne, les Laflamme, etc, est fourbe, répréhensible et contraire aux intérêts de notre peuple, aussi bien qu'à son progrès civilisateur.

Les procédés odieux de ces vils imposteurs ont besoin d'être démasqués et répudiés dès l'abord si nous ne voulons pas en arriver au système dégénéré des gouvernants de la France actuelle. Nous ne pourrions donc suivre une politique louable, sauf quelques rares exceptions, qu'en autant que nous ne serons les esclaves d'aucun parti et que nous nous ferons un devoir de conscience et de patriotisme de juger un parti, non-seulement par ses faits et gestes, mais encore par les actions et la conduite publique du représentant qui vient demander l'appui de nos suffrages. En agissant ainsi, nous pouvons être convaincus que nous sommes dans le droit sentier et que nous participons, dans la mesure de nos moyens, au vrai progrès de notre province.

ERNEST ODAN

CURIEUSE LEGENDE

Singulière légende citée dans le musée de la famille. Le démon racontait les Arabes, se présenta un jour à l'homme sous

sa forme la plus affrayante, et lui dit :

— Tu vas mourir, cependant je puis te faire grâce à l'une des trois conditions suivantes : tue ton père, frappe ta soeur ou bois du vin !

Que faire ? pensa cet homme. Donner la mort à qui ma donné le jour ? c'est impossible. Maltraiter ma soeur ? c'est affreux. Je boirai du vin.

Il but du vin, mais s'étant enivré il maltraita sa soeur et tua son père.

La Verite Vraie

Ceux qui s'imaginent que la question marocaine est résolue ou à peu près parce que Casablanca a été bombardée se trompent lourdement.

La vérité, la voici : Premier point : rien n'est changé dans la situation. La France patauge toujours dans le même gachis. Les Européens n'osent pas et ne peuvent pas mettre le pied dans l'intérieur du pays.

Deuxième point. Quand même la France réussit à organiser une police dans les ports, cela ne servira à autre chose qu'à dépenser de l'argent chaque année.

Troisième point : L'Espagne sera toujours un terrible boulet attaché aux pieds de la France. Le gouvernement de France est engagé dans une impasse dont il ne sortira qu'après les plus grandes dangers.

Le gouvernement de France apprendra en cette affaire, ce que signifient les différentes ententes diplomatiques que depuis quelques années il a la rage de signer par tout. L'entente avec l'Angleterre est juste et bonne parce que celle-ci est le meilleur client de la France. Cette entente peut subsister parce que c'est l'intérêt des deux peuples.

La France aura à supporter toutes les fautes d'une politique de compromis et de demi-mesures que depuis quelque années de ses politiciens ont cru bon d'adopter pour ne pas effaroucher le public.

Il eût été facile d'établir la prépondérance de France au Maroc dans un temps où personne n'eût songé à réclamer. Mais le gouvernement d'alors, le fameux ministère Combes, tenait à ne pas mécontenter les socialistes. La mode était aux utopies, à cette pénétration pacifique. La France a si bien manoeuvré, qu'un beau jour l'empereur d'Allemagne débarquait à Tanger dans lequel les Espagnols élevaient des arcs de triomphe et poussaient de retentissants hurrahs ! Qui a eu le courage de raconter ce dernier détail ?

Et puis ce fut la tristesse d'avoir à sacrifier le ministre des affaires étrangères sous la menace allemande et l'irréparable erreur d'aller à Algésiras. Il valait mieux avouer tout de suite son impuissance.

Qu'a-t-on fait à Algésiras. Il valait mieux avouer tout de suite son impuissance.

Ce n'est pas exact. La situation est restée tout aussi sérieuse.

Et pendant ce temps, la France a en encore signé une entente avec le Japon, et force la Russie faire de même, ce dont celle-ci conserve une sourde rancune.

Finalement, la France a maintenant signé des ententes avec la moitié de la terre ; mais en temps de guerre que voudront elles ?

La France subira pendant de longues années les conséquences de la conférence d'Algésiras.

Parmi les plus lourdes fautes commises a été celle de laisser proclamer solennellement l'intégrité du Maroc par les diplomates du monde entier.

Le Maroc considéré comme une nation ! Vraiment, il n'y a que des diplomates pour avoir la force de garder leur sérieux devant pareille plaisanterie.

Le Maroc n'a jamais été et ne peut pas être une nation ; et ceci pour plusieurs raisons. La première, c'est que chez tous les Musulmans il y a de multiples distinctions n'existe pas. Leur seule unité est l'unité de foi ; leur seule patrie,

c'est l'Islam. Tous les gens de bonne foi qui ont étudié le monde musulman savent parfaitement que l'idée de patrie, telle que nous la concevons depuis seulement un ou deux siècles d'ailleurs en Europe, n'exite pas parmi les Arabes. Ils obéissent par esprit religieux et rien de plus. Les étrangers pour eux ne sont pas vraiment des étrangers ; non, c'est le chien de chrétien ou le porc de juif : pas autre chose.

Le Maroc en particulier n'est qu'une agglomération de tribus qui ne sont réunies uniquement qu'en l'Isam. Leur capital, ce n'est pas Fez, c'est la Mecque.

D'autre part, le Maroc a-t-il seulement jamais eu la pensée de se donner des frontières ? Nullement. D'un côté, il est forcément limité par la mer, mais, de l'autre, quel géographe a jamais déterminé où commence le Maroc ?

Enfin, il est avéré que le sultan n'a jamais étendu son autorité sur plus du quart de cette fameuse nation. En ce moment, voici la situation exacte : Entre Rabat, Fez et Tanger, les gens obéissent encore un peu au sultan officiel Moulay-Abd-el-Aziz ; entre Rabat, Marrakech et Mogador, c'est Moulay-Hofid qui prétend régner. Au Nord, le Rif ne reconnaît aucune autorité. Raisouli domine dans les Djebala et Valiente dans l'Audjera. Bou Hamara, campé à Moulouis, est prétendant au trône de Fez et le fameux Bou Am s'agit autour de l'oued Redj. Le caïd Anffous tyrannise la vince de Mogador et Maellah le sorcier blue, essaye de se faire un empire dans l'extreme Sud.

Tous ces gens-là n'ont jamais songé à se considérer comme formant un nation. Comme cela toutes les tribus auraient été convaincues que la France était capable de se faire respecter en n'importe quel point du territoire marocain.

Un Violent Ouragan

Tout le sud de l'Europe est sous l'étreinte d'un violent ouragan accompagné par une pluie torrentielle. Cet ouragan, suivant de si près les pluies sans précédent et les inondations successives des trois dernières semaines, cause une très profonde détresse.

L'aire de l'ouragan s'étend du nord du Maroc, sur le Portugal, l'Espagne et le sud de la France. Les navires de guerre au large de la côte d'Afrique et de la péninsule ibérique ont été obligés de chercher un refuge dans les ports. Le torpilleur français Cassini a perdu son hélice pendant qu'il se rendait dans un port de la côte.

Le village d'Olet, près de Barcelone Espagne, a été presque complètement détruit par une trombe.

Les communications télégraphiques entre Madrid et San Sébastien sont interrompues.

Les rivières qui ont débordé tout récemment dans le midi de la France montent de nouveau et nombre de maisons, minées par les dernières inondations, s'écroulent.

Dans le département de la Haute Savoie, une haute falaise de plus de 800,000 mètres cubes, est en mouvement et menace de s'abattre sur le village de Tormery à 1000 pieds plus bas.

Une dépêche de Brest dit qu'une tempête fait rage sur la côte et que plusieurs bateaux de pêche ont chaviré et que leurs équipages ont été noyés.

La tempête a forcé une escadre portugaise à se réfugier dans le port de Lisbonne. Pendant le trajet, le torpilleur Lago est venu en collision avec une canonnière et le commandant du Lago a été mortellement blessé.

BERNARD HOTEL

Tignish, P. E. I.

This well known hotel has been refitted and renovated this spring, making it one of the best hostelry in Prince County. Only a few minutes' walk from the Railway Depot. Rates Moderate. Good Stabling in connection.

THEO. BERNARD, PROP.